

CHINE (HONG KONG)

La police doit faire preuve de retenue face aux manifestants

Index AI : ASA 19/001/02

ÉFAI

vendredi 26 avril 2002

Amnesty International a exhorté aujourd'hui (vendredi 26 avril 2002) les autorités de Hong Kong à faire preuve de retenue et à s'assurer qu'il est fait recours à une force minimum pour contrôler les manifestations de protestation sur le droit de séjour qui ont lieu actuellement. L'organisation ne peut pas prendre position sur la question du droit de séjour mais elle est néanmoins préoccupée par les informations selon lesquelles une force excessive aurait été utilisée récemment pour disperser les manifestants à Chater Garden sur l'île de Hong Kong. Selon certaines informations, 300 policiers environ et plus d'une cinquantaine d'agents du service d'immigration ont bloqué toutes les sorties avant de charger contre 100 à 200 manifestants qui se trouvaient dans les jardins. Des rassemblements pacifiques y ont lieu depuis le 10 janvier 2001 pour protester contre la décision du Tribunal suprême selon laquelle la majorité des 5114 demandeurs de titre de séjour n'étaient pas autorisés à rester à Hong Kong et devaient retourner sur le continent. Certaines informations ont suggéré que la police a traité avec rudesse certaines des personnes qu'elle voulait chasser des lieux, dont un journaliste et un cameraman qui couvraient l'événement et ont été emmenés menottes aux poignets. Trois personnes soupçonnées d'être restées à Hong Kong alors que leur permis de résidence était échu ont été arrêtées.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>